

Mise en délibéré du procès d'un activiste de renom au Burundi

PANA, 06 juin 2014 Bujumbura, Burundi - Le président de la principale organisation de défense des droits humains et des prisonniers (APRODH), Pierre Claver Mbonimpa (photo) va savoir s'il restera ou quittera Mpimba, la prison centrale de Bujumbura, dans les prochaines 48 heures, après la mise en délibéré de son procès par la cour d'Appel au bout de 21 jours d'incarcération pour "atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat", a-t-on appris de sources de la défense du prévenu. M. Mbonimpa doit répondre des allégations de présence de jeunes affiliés au parti au pouvoir sur le sol de la République démocratique du Congo voisine pour des entraînements paramilitaires à des fins non encore définies.

Le prévenu avait fourni des photos sur la base de ses allégations dont certaines n'ont pas convaincu les instructeurs du dossier à charge, avant de se retrouver en prison. Les allégations de M. Mbonimpa ont franchi jusqu'au plus haut sommet de l'Etat et le président de la République, Pierre Nkurunziza a redit, jeudi, sur les antennes de Radio France internationale (RFI), depuis Paris où il est en visite de travail, que le cas pouvait nuire aux relations d'amitié et de fraternité avec le Congo voisin. La Cour d'appel a entendu le prévenu pendant trois heures, jeudi, et l'avocat de la défense, Me Antoine Nzobandora est montré, malgré tout, à «confiant» quant à la suite du dossier après que son client se soit défendu et a répondu à toutes les questions de la justice, de «manière suffisante». Le «vieux défenseur» des droits humains de plus de 60 ans a été encore conforté à la sortie de la Cour d'appel par un accueil populaire chaleureux et la présence de diplomates étrangers, ainsi que de nombreux journalistes au siège de la Cour d'appel de Bujumbura. Des défenseurs des droits humains à l'intérieur et à l'extérieur et même de pays étrangers restent ailleurs, mobilisés, à travers des déclarations et des pétitions, pour obtenir la relaxation de M. Mbonimpa qui a toujours eu maille à partir avec différents régimes au Burundi à cause de son engagement déterminé envers le respect des droits de la personne humaine.